ENTRE BEAUCE & PERCHE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six le 21 septembre, sur convocation adressée le 15 septembre, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 18h30, à la salle des fêtes de Pontgouin, sous la présidence de Philippe SCHMIT.

Présents : Olivier BARIETY, John BILLARD, Hervé BUISSON, Vincent CARNIS, Jérôme CHABOCHE, Olivier DANIEL, Bertrand DE LACHEISSERIE, Frédéric DELESTRE, Marie-Paule DOS REIS-CABARET, Michelle ELLEAUME, Joël FAUQUET, Claude FERET, David GALLOU, Sylvie GAREL, Didier GAUTIER, Pierre GIGOU, Jean-Luc GOIRAND, Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Laurence HUARD, Sylvianne HUVET, Sylvie JEANNE, Martial LOCHON, Cyril LUCAS, Patrick MARTIN, Eric MASSOT, Jocelyne MENAGER, Alexandra MERCIER, Josette MOUTON, Françoise NIOCHE-SEIGNEURET, Richard PEPIN, Carla PEREIRA, Sébastien POINTEAU, Sylvia PRE, Lydie RENONCET, Marcel RIQUE, Aurélie ROZIER, Bruno SAILLANT, Philippe SCHMIT, Séverin SERGENT (suppléant de Jean-Luc JULIEN), Bruno TARANNE, Sylvie ZWIEBEL.

Pouvoirs : de Eric BRULE à Bruno SAILLANT, Bertrand CHAPPARD à Olivier BARIETY, Nathalie CORDERY à Hervé BUISSON, Laure DE LA RAUDIERE à Philippe SCHMIT, Philippe FORGE à Pierre GIGOU, Catherine FOURBET à Michelle ELLEAUME, Olivier GOGUE à Bruno TARANNE, Jérôme MEUNIER à Lydie RENONCET, Sylvia POUPIN à Carla PEREIRA

Absents excusés : Laurent TAILLAND

Absent : Catherine GALAND, Antony GODE, Philippe MORELLE, Patrick PETREMENT

Nombre de conseillers en exercice : 56 Secrétaire de séance : Sylvie ZWIEBEL
Nombre de conseillers présents : 42
Nombre de conseillers votants : 51

DELIBERATION N°2026-163
CONCESSION D'AMENAGEMENT ZA LES MESLIERS AVEC LA SAEDEL : CLOTURE DE L'OPERATION

Il convient de rappeler que, par signature d'une concession d'aménagement en date du 24/01/2007, la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche a confié à la SAEDEL l'aménagement de la Zone d'Activités Les Mesliers situées à Illiers-Combray.

La SAEDEL a acquis les terrains nécessaires, exécuté les travaux d'équipement, réalisé les ouvrages et équipements collectifs prévus et procédé à la vente de tous les lots du périmètre de la concession.

L'opération étant désormais achevée, il y a lieu de clôturer cette dernière ce qui entraîne la remise de la totalité des ouvrages d'infrastructure à la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche selon les dispositions fixées dans le cahier des charges.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200058360-20260921-DELIB2026-163-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 01/10/2026
Publication : 01/10/2026

En outre, l'opération fait état d'un résultat positif, au bénéfice de la collectivité précisé ci-dessous.

Bilan définitif de l'opération :

Recettes :	976 372,83€ HT
Dépenses :	963 855,89€ HT
Soit un boni de :	**12 516,94€**
Avance de trésorerie à percevoir :	21 811,12€

Soit un montant en faveur de la collectivité d'un montant de 34 328,06€.

Aucun contentieux n'est à constater en cette fin de mission.

Ce bilan de la concession d'aménagement de la ZA Les Mesliers, joint à la présente délibération, a été approuvé par le Conseil d'Administration de la SAEDEL lors de sa séance du 19 juin dernier et il est proposé de le valider.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le bilan définitif de l'opération de la concession d'aménagement confiée à la SAEDEL concernant la ZA Les Mesliers et donne quitus à cette dernière ;
- **APPROUVE** les comptes définitifs présentés de l'opération ;
- **APPROUVE** l'affectation du boni de liquidation à la collectivité, conformément à l'article 24.1.3 de la concession, soit : 34 328,06 € au bénéfice de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents en lien avec la fin de cette opération.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT

La secrétaire de séance
Sylvie ZWIEBEL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200058360-20260921-DELIB2026-163-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 01/10/2026
Publication : 01/10/2026